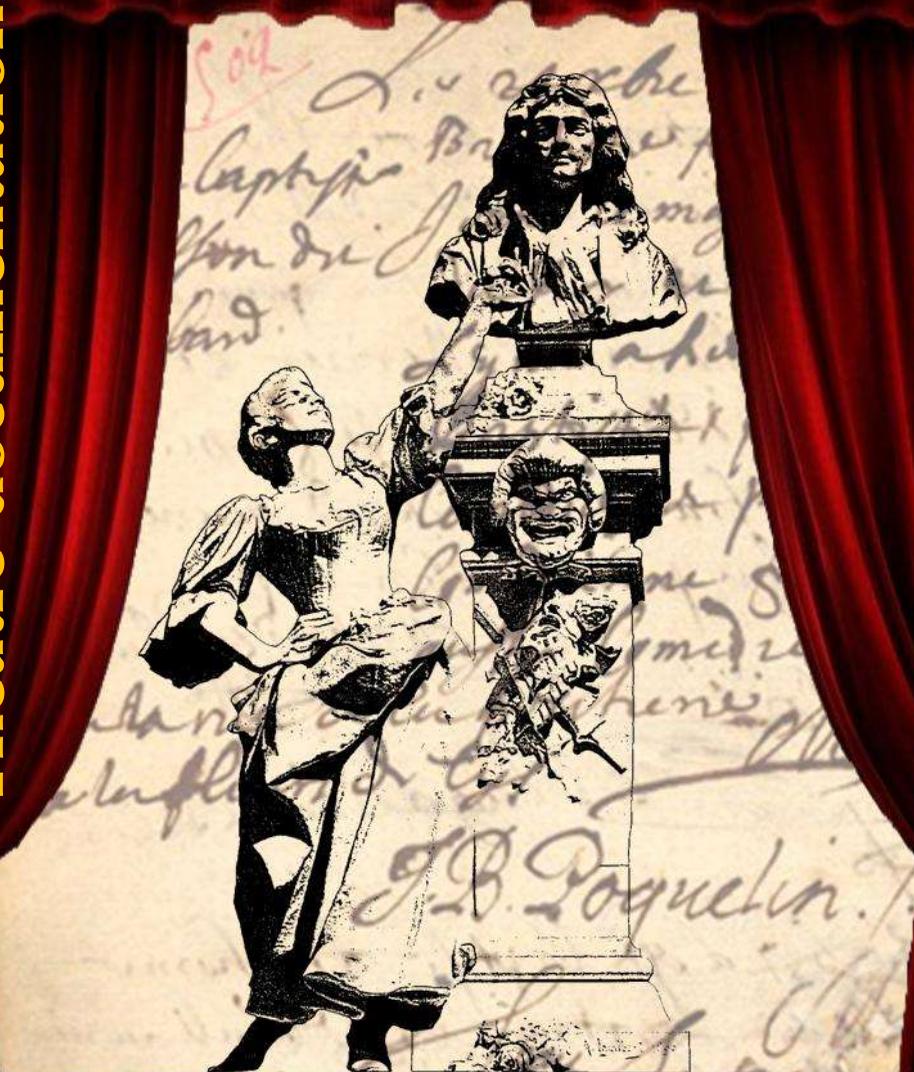




**Adrien-Jean-Quentin
BEUCHOT**

Théâtre-documentation



Notice sur Regnard



**Adrien-Jean-Quentin
BEUCHOT
1773-1851**

Notice sur Regnard



NOTICE SUR REGNARD

Œuvres complètes de Regnard, Adolphe Delahays,
Libraire-Éditeur, Paris, 1854.



REGNARD (JEAN-FRANÇOIS), poète comique, naquit à Paris, le 8 février 1655, d'un marchand, bourgeois de Paris, demeurant sous les piliers des Halles. Il perdit son père après avoir achevé ses exercices académiques ; et le premier usage qu'il fit de sa liberté fut d'aller en Italie. Ce voyage doit dater de 1676 ou 1677 ; il fut très heureux. Regnard joua beaucoup, et gros jeu. Ses gains furent si considérables que les frais de son voyage payés, il lui resta dix mille écus. Il en avait eu quarante mille à la mort de son père ; ce qui faisait une assez belle fortune pour le temps. Retourné en Italie, en 1678, il s'y passionna pour une Provençale qu'il avait rencontrée à Bologne : cette dame, revenant en France avec son mari, décida Regnard à les accompagner. De Civita-Vecchia, ils faisaient voile pour Toulon, lorsque, le 4 octobre, 1678, à la vue de Nice, leur vaisseau fut attaqué par deux corsaires barbaresques, et pris après trois heures de combat. Les pirates étaient d'Alger : la prise y fut emmenée. Regnard fut vendu quinze cents liv., la Provençale mille liv. Menés à Constantinople par leur nouveau patron, ils y subirent, pendant environ deux ans, une captivité assez rigoureuse : on raconte, cependant, que le talent du captif pour faire la cuisine lui gagna les bonnes grâces de son maître ; ce qui lui valut sa liberté, et celle de sa maîtresse, moyennant une somme de douze mille francs, que sa famille avait envoyée. Regnard rapporta en France la chaîne qu'il avait traînée dans son

NOTICE SUR REGNARD

esclavage, et la conserva toujours dans son cabinet. Il ne resta pas longtemps en France ; car, le 26 avril 1681, il partit pour la Flandre, alla en Hollande, en Danemark, en Suède, en Laponie. Il avait pour compagnons de voyage deux compatriotes nommés Fercourt et Corberon, qui avaient voyagé en Asie. Arrivés à l'église appelée Iukas-jerfvi¹, au-delà de Tornéo, les voyageurs y laissèrent ces quatre vers gravés sur un morceau de bois, sous la date du 18 août 1681 :

*Gallia nos genuit : vidit nos Africa : Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem :
Casibus et variis acti terrâque marique,
Hic tandem stetimus nobis abi défait orbis.*

Ils continuèrent leur route, s'embarquèrent sur le Torneostræk (lac du Tornéo), et s'avancèrent de sept ou huit lieues près d'une montagne qui surpassait toutes les autres en hauteur. Après l'avoir gravie, disent-ils, pendant quatre heures, ils se trouvèrent au sommet d'où ils aperçurent toute l'étendue de la Laponie, et la mer Septentrionale. Ils y laissèrent gravés sur une pierre leurs quatre vers latins, avec la date du 22 août. En voici la traduction par Laharpe :

Nés Français, éprouvés par cent périls divers,
Le Gange nous a vus monter jusqu'à ses sources ;
L'Afrique affronter ses déserts ;
L'Europe parcourir ses climats et ses mers :
Voici le terme de nos courses,
Et nous nous arrêtons où finit l'univers.

¹ Regnard a écrit *Chuscades*.

La montagne où Regnard et ses camarades s'arrêtèrent, n'est pourtant que sous le 68^e degré 30 minutes de latitude nord, d'où ils n'ont pu même voir le cap Nord, qui est par le 71^e degré 10 minutes. Regnard a, donc parlé en poète, et non en géographe, quand il dit être allé jusqu'aux extrémités du monde. De retour à Stockholm, le 27 septembre, ils en partirent le 3 octobre 1681¹, se rendirent à Dantzic, et quittèrent cette ville le 29, pour visiter la Pologne. Ils étaient dans ce pays le 25 novembre (jour de la Sainte-Catherine); et lorsqu'ils furent rendus à Vienne, l'empereur était à la diète d'Oedembourg pour les affaires de Hongrie. Regnard dit qu'il entra dans la capitale de l'Autriche le *vingt septembre*. L'empereur arriva deux jours après à Vienne; « et, ajoute-t-il, nous revînmes avec lui de Hongrie. » Le voyage de Hongrie avait été de courte durée. Il paraît que Regnard ne séjourna pas longtemps dans ses voyages. Il ne dit pas en quelle année il revint en France. Si, comme nous le présumons, au lieu du *vingt septembre*, il faut lire *vingt décembre* (1681), pour

¹ Toutes les éditions de Regnard, publiées jusqu'à ce jour, portent 1683 pour date de son départ de Stockholm; mais ce ne peut être qu'une faute, car 1^o Renard ne demeura pas deux ans à Stockholm; 2^o une ou deux pages plus loin, il dit qu'il y eut trois ans le lendemain qu'il avait été pris par les corsaires, ce qui, si l'on adoptait 1683, pour départ de Suède, porterait sa capture à 1680. Mais si sa captivité avait commencé en octobre 1680, comment aurait-il pu, après les aventures qui lui arrivèrent, repartir le 26 avril 1681, date qu'il a mise au commencement de son grand voyage? Il n'y aurait pas sept mois d'une époque à l'autre. Tous les biographes mettent sa capture à 1678; et cette date coïncide avec le départ du Stockholm, en 1681; 3^o si d'ailleurs il était parti de Stockholm, le 3 octobre 1683, ce ne serait que plus tard encore qu'il aurait paru à Vienne; et, par le texte même de son voyage, nous prouvons qu'il y passa avant juillet 1683.

NOTICE SUR REGNARD

la date de son arrivée à Vienne, on peut croire qu'il était de retour au commencement de 1682. Dans le cas où la date du *vingt septembre* serait exacte, elle ne pourrait se reporter au-delà de 1682. Dans ce qu'il dit de Vienne, il ne parle que du siège de 1529 ; et l'on sait qu'en juillet 1683, cette ville soutint, de la part des Turcs, un second siège, que Regnard ne mentionne pas, par la raison qu'il est postérieur à son voyage. Dans le premier cas, l'absence de Regnard aura duré huit ou neuf mois ; dans le second, dix-huit ou dix-neuf ; et non, *plus de trois années*, comme le disent Nicéron, le Moréri, de 1759, etc., induits en erreur par la fausse date du départ de Stockholm. L'auteur lui-même, dans la *Provençale*, où les choses sont dénaturées ou exagérées, dit que son voyage avait duré deux ans. Fixé à Paris, Regnard y acheta une charge de trésorier de France, au bureau des finances de Paris. Sa maison, située au bout de la rue de Richelieu, devint le rendez-vous des amateurs de la bonne chère et des plaisirs. Les princes de Condé et de Conti furent plusieurs fois, au nombre de ses convives. Dès l'âge de douze ans, il avait fait des vers : on a de lui quelques poésies imprimées sans date, à la réserve de deux ou trois, et qui sont les moins importantes. Son *Épître à M. le marquis de...* est le même sujet que la satire IV de Boileau, qui avait été publiée en 1664, lorsque Regnard n'avait que neuf ans. Non content de refaire Boileau, il l'a quelquefois copié ; et c'est peut-être à cela qu'est due l'inimitié qui régna entre ces deux auteurs. Boileau ayant publié sa satire contre les femmes (1694), Regnard composa la *Satire contre les maris* ; et, quelque temps après, le *Tombeau de M. Boileau Despréaux*, autre satire. Les deux poètes se raccommodèrent pourtant bientôt ; et ce fut à Boileau que Regnard dédia ses *Ménechmes*. Si ces poésies formaient tout

le bagage littéraire de l'auteur, il serait oublié depuis longtemps ; mais Regnard a travaillé pour le Théâtre-Italien, de 1688 jusqu'à 1696, et pour le Théâtre-Français, de 1694 à 1708 : à ce dernier théâtre, il a pris la première place après Molière. Boileau qui, dans son *Épître X*, en 1695, avait accolé Regnard à Sanlecque et Bellocq, retrancha ces trois noms en 1698, depuis leur réconciliation, et il disait que Regnard n'était pas médiocrement plaisant. Voltaire pensait que celui qui ne se plaît point aux comédies de Regnard, n'est pas digne d'admirer Molière. Ces deux grands suffrages assurent la gloire de cet auteur. « Ce n'est, dit Laharpe, ni la raison supérieure, ni l'excellente morale, ni l'esprit d'observation, ni l'éloquence de style, qu'on admire dans le *Misanthrope*, dans le *Tartufe*, dans les *Femmes savantes* : ses situations sont moins fortes ; mais elles sont comiques ; et ce qui le caractérise surtout, c'est une gaîté soutenue, qui lui est particulière, un fonds inépuisable de saillies, de traits plaisants : il ne fait pas souvent penser, mais il fait toujours rire. » Outre sa maison de Paris, Regnard possédait la terre de Grillon près de Dourdan : il y passait la belle saison, avec d'autant plus d'agrément, qu'amateur de la chasse, il avait acquis les charges de lieutenant des eaux et forêts, et des chasses de la forêt de Dourdan : il se fit même recevoir bailli au siège royal de Dourdan. Il avait beaucoup embelli sa terre ; et dans les séjours qu'il y faisait, il écrivit la relation de ses voyages et la plupart de ses comédies. Ce fut aussi là qu'il mourut : Voltaire prétend que ce fut de chagrin ; et l'on a cru pouvoir le répéter après lui. Il paraît que ce fut tout simplement d'une indigestion, à la suite de laquelle il eut l'imprudence de prendre une médecine trop forte, ou d'aller à la chasse le jour même qu'il l'avait prise. Son extrait

NOTICE SUR REGNARD

mortuaire, transcrit par M. Beffara, dans sa *Lettre à M. Crapelet*, porte qu'il a été inhumé, le 5 septembre 1709, au milieu de la chapelle de la Vierge de la paroisse de Saint-Germain à Dourdan. Voici la liste de ses ouvrages : I. Au Théâtre-Italien, le *Divorce* comédie en trois actes et en prose, 1688¹ ; – la *Descente de Mezzetin aux enfers*, comédie en trois actes et en prose, avec des scènes italiennes, 1689 ; – *l'Homme à bonnes fortunes*, comédie en trois actes et en prose, avec des scènes italiennes, 1690 ; – la *Critique de l'Homme à bonnes fortunes*, en un acte, 1690 ; – les *Filles errantes*, ou les *Intrigues des Hôtelleries*, en trois actes et en prose, 1690 ; – la *Coquette* ou *l'Académie des dames*, en trois actes et en prose, 1691 ; – (avec Dufresny) les *Chinois*, en quatre actes et un prologue, 1692 ; – (avec le même) la *Baguette de Vulcain*, en un acte, dont le commencement est en prose et la fin en vers, 1693 ; – (avec le même) *l'Augmentation de la Baguette de Vulcain*, en un acte, dont le commencement est en prose et la fin en vers, 1693 ; – la *Naissance d'Amadis*, en un acte, 1694 ; – (avec le même) la *Foire Saint-Germain*, en trois actes, contenant une *Parodie d'Acis et Galathée*, et *Lucrèce*, tragédie burlesque ; 1695 : le succès fut tel que Dancourt composa, sous le même titre, pour le Théâtre-Français, une pièce qui tomba ; la *Suite de la foire Saint-Germain* ou les *Momies d'Égypte*, en un acte, 1696. II. Au Théâtre-Français, la *Sérénade*, comédie en un acte et en prose, représentée le 3 juillet 1694 ; – *Attendez-moi sous l'orme*, comédie en un acte et en prose. On n'est pas d'accord sur la date de cette comédie ; quelques personnes la croient de Dufresny : il est probable qu'elle est des deux auteurs, alors amis ; – le *Bal*, ou le *Bourgeois*

¹ Voyez GHÉRHARDI, XVII, 277, 278.

de Falaise, comédie en un acte et en vers, jouée le 14 juin 1696 ; – le *Joueur*, comédie en cinq actes et en vers, représentée le 19 décembre 1696, sans contredit le chef-d’œuvre de Regnard, qui avait été joueur. On a prétendu qu’il avait volé cette pièce à Dufresny ; il existe une épigramme de Gacon qui prononce que

Regnard a l’avantage
D’avoir été le bon larron.

Gacon prétendait même avoir travaillé à la pièce, pendant un voyage à Grillon, où Regnard, dit-il, l’enfermait jusqu’à ce qu’il eût mis en vers la prose dont on lui donnait le canevas¹. Ainsi c’est pour s’en faire honneur que Gacon conteste à Regnard jusqu’à sa versification. Malheureusement pour cette prétention, on reconnaît dans cette pièce le style des autres comédies de Regnard ; et, quant à l’accusation d’avoir dérobé le sujet à Dufresny : « Il faut, dit Voltaire, se connaître peu au génie des auteurs pour penser que Regnard ait dérobé cette pièce à Dufresny ; » – le *Distrain* comédie en cinq actes et en vers, jouée le 2 décembre 1697 ; – *Démocrite amoureux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 12 janvier 1700 ; – le *Retour imprévu*, comédie en un acte et en prose, jouée le 11 février 1700 ; – les *Folies amoureuses*, comédie en trois actes et en vers, précédée d’un prologue en vers libres, et suivie d’un divertissement intitulé : *Mariage de la Folie* ; le tout joué le 15 janvier 1704 ; – les *Ménechmes*, ou les *Jumeaux*, comédie en cinq actes et en vers, jouée le 4 décembre 1705, pièce que l’auteur a imitée de Plaute, mais en maître ; – le *Légataire universel*, comédie en cinq actes et

¹ Voyez les *Récréations littéraires* de Cizeron Rival, p. 192.

NOTICE SUR REGNARD

en vers, jouée le 9 janvier 1708. Quoique les détails soient pleins de gâité, d'un comique, il est vrai, quelquefois burlesque, l'invention du sujet n'appartient point à Regnard, mais aux Jésuites¹ ; – la *Critique du Légataire*, comédie en un acte et en prose, jouée le 19 février 1708. III. Quatre autres pièces : les *Souhairs*, comédie en un acte et en vers libres, non représentée ; – les *Vendanges* ou le *Bailli d'Anières*, comédie en un acte et en vers, représentée pour la première fois, cent quatorze ans après la mort de l'auteur, sur le théâtre de la Porte Saint-Martin, le 15 mars 1823 : elle n'a pas eu de succès ; – *Sapor*, tragédie en cinq actes, non représentée, et dont la lecture est insoutenable ; – le *Carnaval de Venise*, en trois actes, joué à l'Opéra, au mois de mai 1699. IV. Quelques poésies : la versification en est négligée, prosaïque, incorrecte ; *réserve* y est mis pour rimer à *grève*, et *énormes* à *cornes* ; mais il y a des traits heureux, des morceaux agréables et faciles. V. *Voyages en Flandre, Hollande, Danemark, Suède, Laponie, Pologne, Allemagne*, imprimés pour la première fois, en 1731, sur un manuscrit défectueux, ou plutôt sur des notes informes, sans aucun soin de la part des éditeurs. La plupart des noms propres sont estropiés ; quelques-uns sont en blanc, les dates fautives ou non indiquées, les répétitions fatigantes : ce qui concerne la Laponie, quoique présentant les mêmes imperfections, a encore de l'intérêt ; mais c'est le seul morceau qui en ait. L'auteur raconte qu'en Danemark les nobles pouvaient tuer un bourgeois ou un paysan, en mettant un écu sur le corps du défunt ; et que Frédéric III, ne voulant pas leur

¹ Voyez une note à la suite des *Jammabos* de Folbert, reproduite depuis longtemps en tête du *Légataire*.

ôter ce privilège, ordonna que quand un bourgeois ou un paysan tuerait un noble, il serait tenu de mettre deux écus sur son cadavre. VI. La *Provençale*, historiette publiée aussi en 1731 : c'est une partie des aventures de Regnard en Italie, et jusqu'à son retour d'esclavage ; mais comme il a tu quelques faits et embellis les autres, cet opuscule doit être rangé au nombre des contes ou romans ; et c'est trop légèrement, ce nous semble, que beaucoup de biographes ont vu dans le récit des aventures de Zelmis le récit des aventures de Regnard, et ont rapporté comme des circonstances de sa vie ce qui n'est qu'un jeu de son imagination. VII. *Voyage en Normandie*, en prose et en vers, bien inférieur au Voyage trop vanté de Chapelle et Bachaumont. Les quatorze couplets qui coupent la prose de Regnard, sont tous de la même mesure ; et l'uniformité est le moindre de leurs défauts. VIII. *Voyage de Chaumont*, en quarante couplets. Tous ces ouvrages de Regnard sont imprimés, mais non dans toutes les éditions de ses Œuvres. Ainsi que cela se pratiquait alors, les premières éditions des *Œuvres de Regnard* étaient tout simplement la réunion des pièces imprimées isolément, et chacune avec sa date : on faisait seulement les frais des frontispices pour les volumes. Les éditions de 1708, 1714 et 1729, chacune en 2 tomes in-12, ne comprenaient encore que les pièces jouées au Théâtre-Français, quoique celles que Regnard avait données au Théâtre-Italien, fussent, depuis 1700, imprimées dans la collection de Gherardi. Ces pièces ne se trouvent même pas dans l'édition de 1731, 5 vol. in-12, où l'on imprima pour la première fois les *Voyages* et la *Provençale*. Il existe une contrefaçon de ces cinq volumes, dans laquelle le texte, déjà très mauvais, des *Voyages*, est encore étrangement défiguré : l'édition de 1736, 3 vol. in-12, ne contient

NOTICE SUR REGNARD

rien de plus. Celle de 1750, 4 vol. petit in-12, est la première qui contienne le *Carnaval de Venise*, opéra imprimé isolément dès 1669, in-4°, et dans le *Recueil général des Opéras*, 17 vol. in-12. C'est l'abbé de la Porte qui a dirigé l'édition de 1770, 4 vol. in-12. Ch. G. Th. Garnier donna les éditions, avec des remarques, de 1789-90, et de 1790, 6 vol. in-8°, dont les deux derniers contiennent les pièces du Théâtre-Italien ; le travail de Garnier laisse beaucoup, pour ne pas dire tout, à désirer. C'est la contrefaçon de 1731 que Garnier a prise pour copie ; et on lui doit rendre la justice qu'il a fidèlement reproduit toutes ses incorrections, qu'il n'avait sans doute pas aperçues ; car il n'en a corrigé ni même signalé aucune. Les éditions de 1810, 6 vol. in-8°, P. Didot, aîné 1820, 4 vol. in-8° (sans le Théâtre-Italien), et Hautcœur, 1820, 6 vol. in-8°, sont de simples réimpressions de l'édition de Garnier. Cette même année, 1820, vit paraître l'édition en 6 vol. in-8° publiée par M. Lequien, qui, tout en prenant l'édition de Garnier pour base de son travail, a collationné le texte des comédies sur les éditions originales, et a fait des corrections importantes. M. Crapelet, qui a donné en 1822 une édition de Destouches et de Regnard, tirée à cent exemplaires, a fait, sur les mêmes formes, une édition du Regnard, en 6 vol. in-8°, sous le millésime de 1823. C'est peut-être la première fois que l'on a eu recours à l'édition originale de 1731. Mais on n'a pas rempli les blancs, ni rectifié les noms. Ce qui manque encore à une édition de Regnard, c'est un commentaire, sinon critique et grammaticale, du moins historique. Mais nous sommes déjà si éloignés des temps de l'auteur, qu'il sera impossible de remplir tous les noms laissés en blanc, et d'obtenir tous les renseignements qui rendent parfaits les travaux de ce genre. Aux exemplaires de 1823, des éditions de

Regnard, est jointe une *Lettre de M. Beffara*, contenant des *Recherches sur les époques de la naissance et de la mort de J. F. Regnard*, qui paraissent enfin bien établies. Regnard a eu, comme nos meilleurs auteurs comiques, le privilège de ne pas être de l'Académie française. On serait tenté de croire qu'ils étaient aussi frappés par le préjugé de la société contre les comédiens. L'Institut a été moins rigoureux que l'Académie. Molière fut loué dans l'Académie cent après sa mort. Il y a plus longtemps que Regnard est mort, et son Éloge n'a encore été proposé par aucune société savante. Cet auteur a place dans les *Mémoires de Nicéron*, tome XXI. M. Picard lui a consacré un très bon morceau littéraire dans la *Galerie française*, tome III, livraison première. Le 10 floréal an VIII (30 avril 1800), on représenta, sur le théâtre des Troubadours, *Regnard à Alger*, vaudeville en deux actes, par MM. G. Duval, Armand Gouffé, Chazet, Dupaty, Cadet-Gassicourt, Creuzé, etc., non imprimé. M. Febvé a fait jouer sur le théâtre du Vaudeville, le 13 février 1808, et imprimer la même année, *Regnard et Dufresny à Grillon*, ou la *Satire contre les maris*, vaudeville en un acte, qualifié *Fait historique*, quoique les anachronismes n'y soient pas épargnés. Enfin, le 7 août 1815, on a joué sur le même théâtre une comédie-vaudeville de MM. Georges Duval et Rochefort, intitulée : *Regnard esclave à Alger*, non imprimée.